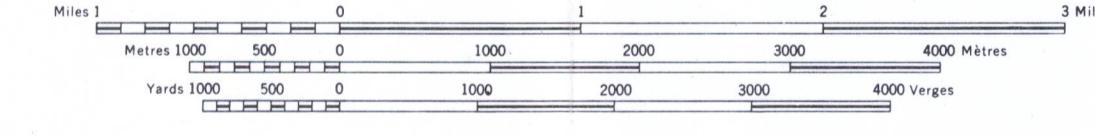


## CARTE - MAP

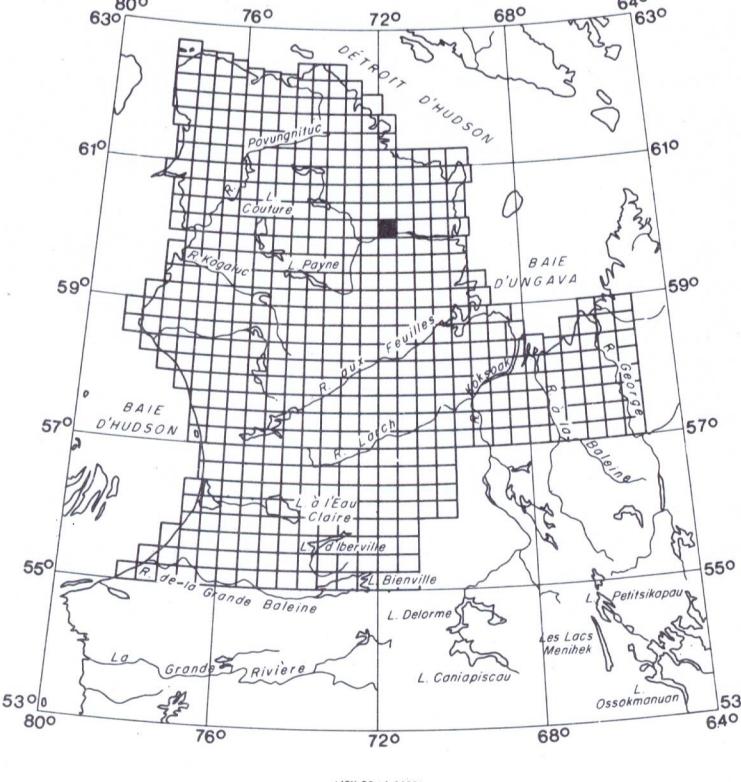
8693 G

ÎLES URPITUUQ  
QUÉBEC

ÉCHELLE 1:50,000 SCALE



LIGNES ISOMAGNETIQUES (valeur absolue du champ total)  
ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)  
500 gammes .....  
100 gammes .....  
20 gammes .....  
10 gammes .....  
Dépression magnétique .....  
Magnetic depression .....  
Lignes de vol .....  
Flight lines .....  
1 gamma =  $10^{-3}$  tesla en unités SI.  
1 gamma =  $10^{-3}$  tesla in SI units.  
Altitude du vol: 300 mètres au-dessus du niveau du sol  
Flight altitude: 300 metres above ground level  
Courbe de niveau en pieds au-dessus du niveau moyen  
of the sea  
Elevation contours in feet above mean sea level



ON PEUT OBTENIR DES EXEMPLAIRES DE CETTE CARTE  
EN S'ADRESSANT À LA DIVISION DES PUBLICATIONS DU  
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES, 100, Boul. Le Jeune, Québec G1R 2E9  
À LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA à OTTAWA  
COPIES OF THIS MAP MAY BE OBTAINED FROM THE  
PUBLICATIONS DIVISION, MINISTRY OF NATURAL RESOURCES, QUEBEC CITY, OR FROM THE  
GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA, OTTAWA.

La présente carte est fondée sur l'enregistrement numérique des données  
recueillies à l'aide d'un magnétomètre à proton qui mesure le champ magnétique  
total avec une précision de 1 gamma. Le tracé des lignes de vol a été établi sur  
photographies aériennes à partir des informations des films de 35 mm, reporté  
sur les cartes topographiques, transférées sur pellicule stable transparente et  
digitalisées.

Après rédaction des données, les coordonnées des intersections et les différences entre les lignes magntétiques et les lignes de contrôle ont  
été utilisées dans la procédure manuelle de nivellement.

A l'aide d'un programme préparé par Géotrex Limite, les valeurs du champ magnétique total ont été converties en unités SI et reportées sur l'échelle de la carte. Les cartes aéromagnétiques ont été produites sur le traceur  
mécénographique de Photron Inc.

Ces données sont mises sous forme digitale au ministère des Richesses naturelles du Québec et au ministère fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources, au coût de la saisie et de la copie. Les données sous forme  
analogique sont disponibles également au ministère des Richesses naturelles du Québec.

Un survol aéromagnétique effectué par Photron Inc. et Géotrex Limite entre  
juin 1973 et septembre 1975.

Aucune correction n'a été apportée pour compensation régionale.

Cette carte a été préparée pour la Direction des mines et de la Cartographie, ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

This map was compiled from digitally-recorded aeromagnetic survey data  
obtained by a proton precession magnetometer which measures the total field  
with a precision of 1 gamma. The track of the flight path was plotted on aerial  
photographs from 35 mm film onto a topographic map, transferred to a photographic  
map, reproduced on stable material, and digitized.

After compilation of the data, the coordinates of the intersections and the differences  
between the magnetic lines and the control lines were used in the manual leveling  
procedure.

With the help of a program prepared by Géotrex Limite, the values of the total  
magnetic field were converted to SI units and plotted on the scale of the map.

The data used in compiling this map are available in digital form from the  
ministère des Richesses naturelles du Québec and the Federal Department of  
Energy, Mines and Resources, for the cost of retrieval and copying. The analog  
records are also available from the ministère des Richesses naturelles du Québec only.

Airborne magnetic survey carried out by Photron Inc. and Géotrex Limite  
between June, 1973 and September, 1975.

No correction has been made for regional variation.

This map was prepared for the Directorate of Mines and Mapping Branch,  
Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

CARTE - MAP  
8693 G  
ÎLES URPITUUQ  
QUÉBEC

25 D  
4

This document was produced  
by scanning the original publication.  
Ce document est le produit d'une  
numérisation par balayage  
de la publication originale.